

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal du 30 juin

Redressement des finances de l'État

Les collectivités sont associées au redressement des finances publiques. Cela se traduit par une contribution obligatoire des 42 communes (sur 185) les plus riches du Val d'Oise, soit, pour Vallangoujard 2 124 €.

Régime indemnitaire des agents

Suivant l'avis du Centre intercommunal de gestion, le Conseil apporte quelques modifications au régime indemnitaire des personnels. Ce régime comporte :

- une part obligatoire (IFSE) liée aux fonctions exercées ;
- une part facultative, le complément indemnitaire annuel (CIA), laissé à l'appréciation du maire.

Tarifs : aide aux devoirs et cantine

La participation des parents est fixée

- à 2,75 € par séance d'aide aux devoirs (au lieu de 2,50 €) ;
- à 4,90 € par repas (au lieu de 4,80 €)

Subventions

- Foyer rural 1 000 €
- P'tits Loups du Vexin qui assurent la garderie scolaire 2 500 €
- Club de football Sausseron 500 €

Fourrière animale

Les frais de fourrière d'un animal errant seront à la charge de son propriétaire.

Projet d'éco-hôtel

Le projet a été soumis à une concertation publique avec notamment une réunion publique le 30 janvier 2025.

Les points suivants ont été soulevés.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une question a été posée sur la pertinence de modifier le PLU adopté en 2021. En réponse, il est souligné que le projet d'éco-hôtel s'inscrit dans les objectifs du PLU (préservation de l'environnement, valorisation du site, développement économique raisonné). Toutefois, la nature spécifique de l'opération, sa localisation sur une ancienne friche, ainsi que les ajustements techniques

nécessaires justifient le recours à une procédure simplifiée : « *Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du PLU (DPMEC)* ». Cette procédure, prévue par le Code de l'urbanisme, permet de faire évoluer ponctuellement un PLU.

Points de vigilance

Les riverains de la rue du Moulin ont exprimé leur inquiétude sur la circulation des véhicules dans cette rue très peu fréquentée depuis les fermetures de l'ancien centre aéré de Levallois, des salaisons et du camping municipal. L'accès à l'hôtel se fera en effet essentiellement par la rue du Moulin, trajet le plus direct venant de Paris. En outre, la phase de chantier engendrera des nuisances.

Toutefois, la capacité d'accueil limitée, et l'absence de salle de réception garantissent une fréquence de rotation relativement faible. Le projet dédié essentiellement à des séminaires d'entreprise, exclut les activités festives bruyantes (ex : mariages), pour des raisons techniques, écologiques et d'usage.

Intérêt du projet

Ce projet apparaît de nature à :

- améliorer considérablement la qualité environnementale et esthétique du secteur ;
- créer une activité économique locale (50 emplois directs, restaurant ouvert au public...) ;
- sécuriser le site contre le dépôt de déchets sauvages ou une éventuelle occupation illégale.

Au total, la concertation a ainsi dégagé une perception globalement favorable à ce projet. Toutefois, une grande vigilance devra être exercée.

Les étapes suivantes seront l'avis de l'Autorité environnementale, puis une enquête publique organisée par la préfecture avant la délibération finale du Conseil municipal.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>

illiwap Vallangoujard

9h-12h : lun, mar, mer, jeu, ven
14h-16h : lun, mar, jeu, ven

Agenda

✓ ACTIVITES DU FOYER RURAL

Pour les enfants :

- multisports de 3 à 6 ans

le lundi de 16h30 à 18h

- multisports de 7 à 11 ans

le jeudi de 16h30 à 18h

Pour les adultes :

- Gym bien-être adulte (Pilates renforcement musculaire et stretching) :

le lundi de 10h à 11h30

- Yoga : le jeudi de 19h30 à 20h30

- Relaxation sonore : le 1er mardi de chaque mois de 19h à 20h.

fr-vallangoujard.wixsite.com

ou 06 18 84 24 68

✓ SPECTACLE PIVO « PLAN B »

2 décembre à 15h, salle J Dréville

✓ SPECTACLE DE NOËL

« Drôle de Noël chez Myrtille »

13 décembre à 10h, salle J Dréville

✓ ATELIERS POTERIE

Clos de l'école, jeudi 19h-21h, ateliers ados et adultes.

10 €/h pour les Vallangoujardois.

✓ ATELIERS INFORMATIQUE

Mardis 14h à 17h30

Salle Jean Dréville

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes et les nouveaux sont invités à s'inscrire sur les listes électorales. Pour les élections municipales, les inscriptions en ligne seront closes le 4 février 2026.

Conseil municipal 29 septembre

Le point / budget 2025 (estimations)

Les recettes de fonctionnement

- Les recettes devraient, comme prévu, être autour de 825 000 €
- Il est à noter que depuis quelques exercices, nous constatons une baisse d'environ de 30 000 € par an des droits de mutation (« frais de notaires ») liée à une diminution des transactions immobilières. Cette baisse est un problème sérieux pour toutes les collectivités.

Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses de fonctionnement seront autour de 705 000 €
- Ces dépenses comprennent environ 50 000 € d'intérêts en rapport avec les emprunts souscrits pour les grands travaux réalisés au cours du mandat (trottoirs rue de Marines, gare et clos de l'école).

Excédent fonctionnement 2025

- L'excédent de fonctionnement serait: 825 000 - 705 000 = 120 000 €

Les investissements 2025

- Les investissements ont, sur l'année 2025, été assez limités : toiture de l'école (52 000 €), jeu pour tout-petits à côté du city-park (7 000 €), études complémentaires pour la restauration de l'église (12 000 €) et pour la rue du Sausseron (11 000 €), passage à la téléphonie numérique (7 000 €).
- Le budget d'investissements comporte notamment la charge du remboursement en capital des emprunts, soit 85 000 €
- Deux subventions de l'État (DETR) atténuent de 22 000 € la charge des travaux engagés.
- Les investissements sont en partie financés par les excédents de fonctionnement reportés des exercices précédents. Une autre partie sera financée par les excédents de l'année, soit 90 000 €

Le bilan financier de l'année 2025

(fonctionnement + investissements)
devrait être de 120 - 90 = 30 000 €

Perspectives financières pour 2026

- Les recettes de fonctionnement sont estimées à 815 000 €
- Les dépenses de fonctionnement devraient être inférieures à 2025 pour les trois raisons suivantes :

1/ fin du doublement du poste de secrétaire de mairie ; 2/ baisse des intérêts des emprunts ; 3/ économies sur divers postes.

- Ainsi, au total, l'excédent de fonctionnement sur l'année 2026 devrait dépasser celui de 2025.

Le point sur la rentrée scolaire

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions et l'effectif de 81 enfants reste stable.

L'organisation générale est maintenue, notamment :

- L'aide aux devoirs.
- L'accueil périscolaire par les P'Tits-Loups de 7h30 à 19h.
- L'accueil des enfants au portail par le personnel communal à partir de 8h10 (8h en cas de nécessité).
- La Commune met à disposition, en plus de l'ATSEM obligatoire, les mêmes intervenants non obligatoires : sport, lecture, arts plastiques et anglais.
- Cette année, à la demande des enseignantes, les interventions en anglais se concentrent sur les classes de CM1 et CM2.

Travaux à l'école

La toiture du bâtiment principal de l'école a été refaite cet été.

Comme tous les ans, des petits travaux d'entretien ont été réalisés.

Vallangouj'Art

Le 3ème festival communal culturel Vallangouj'Art, s'est tenu les 12 et 13 juillet au clos de l'École. Le bilan en a été satisfaisant tant pour les visiteurs que pour les artistes.

Convention Association VIES

Approuve une convention avec l'association d'insertion VIES pour pourvoir certains emplois (ménage, remplacements occasionnels...)

Révision de la Charte du PNR

Le Conseil approuve la nouvelle Charte du PNR du Vexin français.

Rue du Sausseron

Le propriétaire du terrain portant le hangar engagera ses travaux début 2026 (sous réserve du permis de construire soumis à l'ABF).

Le Conseil, après concertation avec les services de l'État, décide d'étaler sur trois exercices budgétaires l'opération prévue rue du Sausseron qui devrait débuter fin 2026.

Réunions de quartiers

- L'entretien du village est une préoccupation partagée. Les élus disent également leur mécontentement et leurs griefs à l'encontre du prestataire ayant la concession. Ils précisent qu'un nouvel appel à la concurrence va être lancé à l'automne.

- Les pollutions agricoles sont une inquiétude exprimée par les participants. Des explications sont apportées à propos des fortes odeurs ressenties le 10 mars (usage conforme aux règles d'un herbicide sur le plateau agricole au-dessus de la rue de Marines). Les échanges soulignent la préoccupation de la population sur les effets de l'emploi des différents produits chimiques dans les exploitations agricoles.

- La question du fumier et des mouches n'est toujours pas réglée en dépit des démarches engagées par la municipalité.

- Les moustiques sont un problème de plus en plus important. Les habitants sont invités à éliminer tous les points d'eau stagnante (cuvette des pots de fleurs, jouets en plastique, etc.)

- La vitesse de circulation des véhicules dans l'ensemble du village est unanimement jugée excessive. Mais les solutions ne sont pas simples, chacun rejetant notamment l'installation de ralentisseurs près de chez lui.

- Les aboiements des chiens sont péniblement vécus par les voisins.

- Le city-park financé par la Communauté de communes est un indéniable succès. Un aménagement complémentaire va être réalisé par la Commune : jeux pour les plus petits et bancs pour les accompagnants.

- Le projet d'éco-hôtel : est perçu de façon globalement favorable ; la circulation rue du Moulin sera suivie avec une grande attention.